



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contractuels et vacataires

Question écrite n° 18069

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche de lui fournir des indications sur le nombre de contractuels employés comme enseignants dans l'éducation nationale, ainsi que le nombre de postes à temps plein que cela représente, par académie.

Texte de la réponse

En avril 2003, 25 889 contractuels rémunérés sur le chapitre 31.97 « autres personnels enseignants non titulaires » ont été employés comme enseignants par le ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, ce qui représentait 18 117 équivalents temps plein sur l'année, répartis comme suit par académie :

ACADÉMIE	ENSEIGNANTS CONTRACTUELS	
	En personne physique	En ETP sur l'année
Aix-Marseille	1 620	1 097
Amiens	1 149	722
Besançon	401	306
Bordeaux	766	614
Caen	542	332
Clermont-Ferrand	542	343
Corse	99	57
Créteil	1 957	1 209
Dijon	620	437
Grenoble	1 492	986
Guadeloupe	470	326

Guyane	350	335
La Réunion	377	249
Lille	1 416	1 291
Limoges	345	198
Lyon	1 204	705
Martinique	387	281
Montpellier	1 006	574
Nancy-Metz	1 105	853
Nantes	1 010	658
Nice	1 126	729
Orléans-Tours	813	551
Paris	606	459
Poitiers	521	381
Reims	540	360
Rennes	771	515
Rouen	707	433
Strasbourg	627	401
Toulouse	1 135	1 027
Versailles	2 185	1 688
Total	25 889	18 117

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18069

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mai 2003, page 3631

Réponse publiée le : 14 juillet 2003, page 5670